

RAPPORT ANNUEL
Conseil d'établissement

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement

Au nom des membres du conseil d'établissement de l'école de l'Étincelle, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'année scolaire 2025-2026.

Cette année à nouveau, notre école a eu la chance de pouvoir compter sur une équipe dévouée, dynamique et profondément engagée envers la réussite et le bien-être de nos élèves. Grâce à leur présence attentive et à leur travail quotidien, les enfants ont pu apprendre, grandir, relever de nouveaux défis et vivre de belles expériences tout au long de l'année. Je souhaite également souligner l'apport précieux des membres du personnel qui se sont joints à l'équipe en cours d'année afin de pallier certaines absences. Votre engagement a permis d'offrir aux élèves un environnement stable et rassurant.

Au-delà des apprentissages en classe, les élèves ont participé à une multitude d'activités sportives, culturelles et récréatives qui ont enrichi leur parcours scolaire et favorisé leur épanouissement. Ces moments privilégiés sont rendus possibles grâce à la générosité, à la créativité et à l'implication constante du personnel.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel de l'école : enseignants, orthopédagogues, éducateurs spécialisés, psychologues, éducatrices du service de garde, personnel de soutien, personnel administratif ainsi que la direction. Par leur professionnalisme, leur bienveillance et leur dévouement, ils contribuent chaque jour à faire de l'école de l'Étincelle un milieu accueillant où il fait bon apprendre, grandir et s'épanouir. Malgré les défis rencontrés cette année, votre engagement est demeuré remarquable.

Mes remerciements s'adressent également aux parents et à nos précieux partenaires. Merci pour votre confiance, votre soutien et votre collaboration. Ensemble, nous créons un environnement propice à la réussite et au développement de chaque enfant.

C'est grâce à cet esprit de collaboration et d'entraide que l'école de l'Étincelle demeure un milieu vivant, chaleureux et inspirant, où chaque élève peut développer son plein potentiel.

Au nom du conseil d'établissement, recevez toute notre reconnaissance et notre sincère gratitude.

Cindy Roberge

Présidente

Conseil d'établissement de l'école de l'Étincelle

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	7
Annexes	Erreur ! Signet non défini.

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Cindy Roberge	Parent, présidente du CE
Jean Poulin	Parent
Sébastien Mainville	Parent
Lisa Roy-Lafrance	Parent
Karine Janelle	Parent
Julie Paré	Technicienne en service de garde
Carine Corriveau	Enseignante
Pascal Jacques	Enseignante
Annick Cyr	Enseignante
Chantal Marcoux	Technicienne en éducation spécialisé
Geneviève St-Cyr	Direction

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année) extraordinaire, sous-comité, etc.	Type de séance préciser : ordinaire,
6 octobre 2025	ordinaire
24 novembre 2025	ordinaire
23 février 2026	ordinaire
11 mai 2026	ordinaire
15 juin 2026	ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Juin 2026	Adopté	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2026	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Juin 2026	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2026	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2026	Adopté	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2026	Adopté	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Octobre 2025	Adopté	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	N/A	Consultation effectuée	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Juin 2026	Consultation effectuée	
Transmission de documents à l'intention des parents	Octobre 2025	Consultation effectuée	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Février 2026	Approuvé	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Juin 2026	Consultation effectuée	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Juin 2026	Approuvé	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2026	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	N/A	Approuvé	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Novembre 2025	Consultation effectuée	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	N/A	Consultation effectuée	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Octobre 2025	Approuvé	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Juin 2026	Approuvé	
Adoption du budget annuel de l'établissement	Mai 2026	Adopté	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3 Résultats obtenus

Le conseil d'établissement a choisi de bonifier les services offerts aux élèves en ajoutant l'équivalent de 30 % de temps en orthopédagogie ainsi que des heures supplémentaires de soutien en éducation spécialisée. L'école compte désormais huit techniciennes en éducation spécialisée (TES), dont quatre œuvrent dans les classes d'adaptation scolaire.

Ces ressources additionnelles permettront d'offrir un accompagnement encore mieux adapté aux besoins des élèves et de soutenir plus efficacement ceux qui présentent des difficultés d'apprentissage ou des besoins particuliers. Les mesures mises en place visent à favoriser leur développement global, leur bien-être et leur réussite scolaire.

Par cet investissement, l'école réaffirme son engagement à offrir un environnement inclusif, sécurisant et bienveillant, où chaque élève peut recevoir le soutien nécessaire pour progresser à son rythme et développer pleinement son potentiel.